

## » Synthèse : le numérique comme outil de développement territorial.

L'IREV, en partenariat avec ANIS, a organisé cette rencontre le 10 mai 2016, accueilli dans les locaux du Conseil Régional Hauts-de-France à Lille. Cette rencontre a réuni plus de 80 participants.

### ■ Ouverture : Morgane PETIT, Directrice de l'IREV.

*Si le numérique prend une place de plus en plus importante dans les sphères professionnelles et personnelles, les inégalités d'usage, elles, subsistent, notamment pour les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville qui sont fortement concernés par le risque d'une fracture numérique venant accentuer la fracture sociale.*

*Les professionnels du Développement Social Urbain n'ignorent pas ce risque de fracture numérique mais rencontrent parfois des difficultés à l'appréhender et à installer une coopération avec les partenaires susceptibles de développer des actions et au-delà, une stratégie numérique pour le territoire.*

*Le contexte politique y est pourtant favorable :*

- *Le Conseil National du Numérique (CNNum) installe une stratégie d'État avec un projet de loi actuellement en discussion au Parlement,*
- *Des mesures ont été prises par le Comité Interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté (CIEC), notamment pour favoriser la mise en place de formations au numérique, entre autres dans les quartiers prioritaires,*
- *Le CPER mentionne cet enjeu, tout comme le Programme Opérationnel régional, qui mobilise des crédits européens sur le numérique, y compris dans les quartiers prioritaires qui bénéficient d'une enveloppe réservée (les « ITI », Investissement Territorial Intégré).*

*C'est dans ce contexte que l'IREV, centre de ressources Politique de la Ville organise ce premier temps d'échanges et de « défrichage » du sujet, en coopération avec ANIS, association ressource sur les enjeux de société et leur croisement avec les NTIC. Nous avons souhaité inviter les deux profils de professionnels (Développement Social Urbain et du Numérique) afin de consolider ce lien entre la politique de la Ville et le Numérique.*

### ■ Séquence 1 : le numérique, outil de développement territorial. Emmanuel VANDAMME, Président ANIS.

#### **ANIS :**

ANIS travaille sur les questions numériques et d'innovation sociale depuis 2001. Installé dans un tiers-lieu, « le mutualab », ANIS est une petite association (un salarié) qui privilégie une approche horizontale de travail en réseau avec des bénévoles très impliqués. ANIS aide des projets à se développer, à mettre en lien des projets, à expérimenter sur le numérique et l'innovation sociale, sur des enjeux plus sociétaux que techniques. Enfin, l'association organise l'évènement des ROUMICS, avec un thème différent chaque année (les tiers-lieux, les communs...).

Site internet : [www.anis.asso.fr](http://www.anis.asso.fr)

Quels sont les enjeux du numérique pour les (habitants des) quartiers ? Comment le numérique peut-il être un atout des stratégies territoriales en faveur des quartiers prioritaires ?

Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler que le numérique se manifeste par de nombreux éléments : les réseaux sociaux, les smartphones, les objets connectés, la fabrication numérique (imprimante 3D), la ville intelligente... Ce sont de nouveaux lieux, de nouvelles façons de partager l'information, de s'organiser, etc., c'est à dire bien plus que la simple approche de l'accès au numérique à travers la mise à disposition d'un terminal (poste informatique...) ou d'un lieu physique (cyber-centre...) dans un discours descendant.

Ce travail consacré aux infrastructures et équipements, doit en effet être complété par une partie « soft » du numérique qui consiste à travailler sur **les usages et services**. En effet, ce second aspect est encore largement à développer, il représente un enjeu fort pour les quartiers, tandis qu'on constate un assez fort taux de couverture de la population par une connexion internet voire un smartphone.

La fracture des usages du numérique prend forme ainsi :

- Parfois, du côté des institutions avec des services publics numériques pas toujours adaptés : un point de vigilance doit être mis pour que le numérique améliore la qualité du service public, en approche complémentaire, et non comme remplaçant des démarches administratives habituelles. De plus, le numérique ne doit pas être vécu comme une injonction.
- On peut dire qu'il y a une multiplicité de fractures d'usages, avec différents niveaux d'usages et d'appréhension du numérique, de ceux qui ne l'utilisent pas du tout à ceux qui l'utilisent un peu mais ne développent pas tous ses potentiels. La question n'est donc pas « l'habitant est-il dans le numérique ? Mais « Qu'en fait-il ? ».

L'un des leviers est la médiation numérique, mais ces démarches ne consistent pas à dire que le problème vient de l'utilisateur (exemple : « il est difficile de les joindre, ils n'ont pas de mail »), ce qui reviendrait à une démarche descendante et d'injonction à utiliser le numérique, mais de s'adapter aux usagers.

Un point de débat existe également : le numérique doit-il rester dans un lieu centralisé et dédié ? Vaut-il mieux mettre du numérique partout, en transversalité ? Les politiques publiques incitent actuellement à cette seconde approche, en demandant aux territoires de construire des stratégies territoriales numériques.

Dans les contrats de ville, l'enjeu pourra être d'utiliser le numérique comme outil pour la transformation sociale. À ce sujet, le Conseil National du Numérique (CNN) a développé deux idées :

- « la littératie pour tous » comme référentiel commun et évolutif de compétences afin d'inclure au numérique et avec le numérique en tant qu'accélérateur de transformation sociale,
- « permettre la transformation sociale grâce au pouvoir d'agir » d'autre part, dans une notion de capacitation.

Le numérique peut venir faire levier dans les trois piliers obligatoires du contrat de ville. A titre d'exemple, l'expérience Citizen Watt, qui consiste à apprendre à des jeunes à monter eux-mêmes des compteurs intelligents destinés à calculer les consommations électriques dans des logements individuels, s'inscrit dans le pilier social à plusieurs titres. C'est une réponse à un enjeu social dans le sens où le numérique valorise les jeunes, développe leur pouvoir d'agir. C'est aussi une réponse à un enjeu environnemental (la finalité est de faire des économies d'énergie). La création de ces compteurs relève aussi des biens communs et est donc innovante dans le sens où le mode d'emploi de fabrication est en ligne, gratuitement. Le numérique est bien ici un levier et non une fin en soi.

Sur le pilier économique, il est intéressant de développer ce qui touche à la consommation collaborative<sup>1</sup>, qui peut s'adresser à de nombreux publics. Le lien entre ce développement économique collaboratif peut

---

<sup>1</sup> Les exemples sont nombreux : chèques services-jardinage, couchsurfing, sites de covoiturages, etc.

par exemple être lié au quartier via un local de bailleur pouvant servir au développement, la sensibilisation auprès de certains publics à la création d'activité, etc.

A noter également l'expérience de « la chambre et assemblée des communs » dont le but est de sensibiliser les acteurs du territoire à la notion de communs et de travailler à la gouvernance de ces « communs ».

Le pilier urbain lui aussi représente une opportunité de travailler le numérique, que cela soit sur les communs (ex : la Wikihouse, maison construite uniquement à partir de méthodes et matériel libre), les réseaux sociaux (le réseau Commuconnecter relie les citoyens à leur commune et aux associations du territoire), les tiers-lieux (le Mutualab par exemple, comporte un espace de coworking, mais a aussi un hacker space<sup>2</sup>, c'est un lieu d'échanges, avec une cuisine partagée, le lieu permet aussi de développer des pratiques sociales innovantes, etc.).

Pour conclure, le numérique, au-delà de la technologie, représente des espaces, mais aussi et surtout des pratiques d'innovation sociale qui s'inventent dans cette sphère numérique et en sortent aujourd'hui pour s'inscrire dans la ville, dans l'espace public « physique ». À titre d'exemple, on peut citer les logiques de désintermédiation, de liens faibles ou encore de partage des communs. Toutes ces transformations sont intéressantes à envisager à l'échelle d'un quartier, en fonction des enjeux sociaux, économiques et urbains de ce quartier.

Enfin, le numérique peut contribuer à l'enjeu démocratique, à l'image du mouvement « Nuit debout » qui s'est emparé d'outils numériques pour réinterroger et développer une gouvernance plus horizontale (un wikipedia ad-hoc, l'utilisation du réseau PériScope, ...).

### II Les formations « Grande École du Numérique ».

*Dans le cadre du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté, l'État a décidé de « labelliser » un certain nombre de formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique, dont le but est de former efficacement (des jeunes, des habitants des quartiers, etc.) afin de trouver du travail rapidement dans cette filière d'avenir. Ce label « Grande École du Numérique » est attribué dans le cadre d'appels à projet. Zoom sur trois expériences.*

#### II Charlie LABORIE, Chargé d'affaires, développement de l'économie numérique, Valenciennes Métropole.

Le numérique est un enjeu fort pour la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole qui s'inscrit dans un réseau « French Tech » avec d'autres territoires (Lille, Calais, Lens) et qui a pour objectif « Valenciennes, territoire de la création digitale ». Pour développer cet axe, l'EPCI s'est appuyé sur la présence de formations de renommée internationale sur le territoire et a souhaité développer cet écosystème d'acteurs (entreprises notamment), en se concentrant sur la zone du projet « Serre Numérique ». L'idée générale est bien de croiser les savoirs-faires numériques aux enjeux du territoire et de concentrer cela dans ce parc d'activité. On trouve ainsi une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises, le projet « Nouvelle forge » qui accueillera entre autres Popschool et un tiers-lieu.

#### Une structure porteuse d'une formation au numérique : POP.

C'est la structure Pop qui porte la formation labellisée Grande École du Numérique organisée en partenariat avec Popschool. Il s'agit d'une école de développeurs informatiques ciblant essentiellement les jeunes de Valenciennes Métropole ni en emploi ni en formation. L'expérience est financée en grande partie par le FSE dans le cadre de l'appel à projet Initiative Emploi Jeunes (IEJ). Une partie de la

<sup>2</sup> Sorte de « laboratoire » ouvert à la communauté, qui permet de partager des savoirs et savoirs-faires, des ressources, des outils, souvent dans un esprit « creative commons ».

formation concerne l'acculturation au numérique. La formation est gratuite, et il y a une mise en ligne de tous les contenus en « creative commons ».

## Les apprenants :

Pour le « recrutement » des apprenants, le critère de motivation est essentiel ainsi qu'une capacité à apprendre le codage. La première promotion concerne 24 jeunes, elle a été lancée en novembre 2015 et vient de se terminer. À l'issue on constate des sorties plutôt positives : 5 jeunes en création d'entreprise, 5 en emploi, 3 en stage rémunéré en vue d'une embauche, 3 en stage à l'étranger, 4 en formation et 5 dans d'autres situations (recherche d'emploi...).  
Un accompagnement personnalisé est réalisé.

## L'autre projet POP : un tiers-lieux.

La structure Pop porte aussi le projet « Pop-place », qui est mené dans le cadre du volet européen du contrat de ville et bénéficie de crédits européens (FEDER) dans le cadre du dispositif ITI. Ce lieu aura pour objectif d'accompagner à l'innovation et à la sensibilisation à l'entrepreneuriat numérique, notamment le public jeune issu des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Pop-place devrait aussi avoir un espace de Coworking et permettre la mise en place d'actions d'accompagnement au prototypage de projets, etc.

## ■ *Cécile ADMONT, chargée de projet Transition Numérique et Innovation Sociale, Réussir ensemble, Boulonnais.*

L'association « Réussir ensemble » sur le Boulonnais résulte de la fusion entre la Maison de l'Emploi et le PLIE, et la structure travaille sur le numérique depuis 2013/2014. À l'échelle de l'agglomération, le numérique est en effet un axe important, que ce soit dans le PLDE (Plan Local de Développement Économique), dans le pilier social (le numérique comme facteur de développement social). Un Schéma des Usages et Services du numérique (SDUS) est d'ailleurs en cours d'élaboration.

En ce qui concerne la formation aux métiers du numérique, elle s'inscrit dans un partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) puisque dans un premier temps le projet s'est basé sur un diagnostic autour de la GPTEC, complété par une enquête auprès des entreprises afin d'identifier les besoins en main d'œuvre et donc les éventuelles opportunités d'emploi à l'issue de la formation.

La formation se fait avec Simplon (Fabrique sociale de codeurs – Écoles numériques) et il s'agit donc d'une formation (entre autres) au codage, gratuite, intensive et sur une durée relativement courte. Le programme se divise en deux parties, les trois premiers mois de la formation sont consacrés à la culture numérique et à son appréhension intuitive, puis les trois suivants permettent de s'orienter soit vers le parcours « développement web », soit vers un parcours « chargé de projet numérique » plus transversal, car ce profil s'est avéré assez recherché par les entreprises du territoire.

Plusieurs éléments semblent avoir une valeur ajoutée dans ce type de formation :

- La façon dont sont recrutés les apprenants : afin de sortir des schémas de recrutement classique (mission locale uniquement par exemple), la recherche d'apprenants s'appuie sur les centres sociaux, les éducateurs de prévention spécialisée, il y a également eu une diffusion de l'information en réunion publique et sur les réseaux sociaux.
- Les critères de recrutement sont l'autonomie, la capacité à apprendre, le sens du collectif, la motivation.
- La pédagogie est différente de l'école, afin de faciliter l'apprentissage.
- Développement d'un suivi post-formation avec une connexion à l'écosystème local (organisation d'évènements partenariaux, etc.) afin de consolider l'accompagnement.

Le déploiement de cette formation est un facteur d'attractivité : en effet, depuis son annonce, deux start-up sont venues s'installer sur le territoire.

### ■ **Louis DESTAILLEURS, coordinateur de développement, Association de Gestion des Centres Socioculturels Belencontre et Phalempins, à Tourcoing.**

La transition numérique ne peut pas être négligée car elle impacte ou impactera fortement les habitants du quartier et les aspects du quotidien. Développer le numérique est un levier de pouvoir d'agir, notamment pour trouver des réponses aux besoins des habitants, permettre le recours au droit, l'accès aux connaissances, outils et réseaux et permettre d'initier des projets sociaux innovants. Enfin le numérique peut aussi être un remarquable vecteur d'insertion professionnelle et pas simplement pour des personnes surqualifiées.

Cette intuition a été confortée par une analyse d'opportunité menée sur le quartier, et l'association souhaite désormais développer plusieurs axes numériques liés les uns aux autres.

Le projet « Level-up cluster » est un premier projet, qui se base sur un atelier d'insertion de jeunes passant par une formation sur le numérique. A priori les métiers à viser se découperaient en deux volets d'activité, qui correspondent à des besoins sur le territoire :

- Un profil de communicant, touche-à-tout, avec des compétences liées au graphisme, etc. Ce profil pourrait s'adresser aux jeunes qui actuellement travaillent dans le service communication de l'association. Le but serait de leur apporter des compétences polyvalentes répondant à plusieurs métiers recherchés notamment par les PME.
- Un profil autour des services numériques à la personne. Ce second profil a été choisi suite à l'expérience du centre social avec le bailleur social Vilogia : ce dernier avait mis à disposition des tablettes pour contrôler les équipements des nouveaux logements construits dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (type domotique). Le centre social a alors développé un atelier pour accompagner, notamment les seniors, à la prise en main de l'outil.

Le second projet pouvant trouver sa place dans le numérique est ATHOME. Il s'agit de la création d'un espace au sein du quartier pour développer l'innovation sociale, notamment par le numérique. Cet espace répondrait à un besoin « d'éducation au numérique » au sein du territoire et notamment auprès des plus fragilisés. Ce « laboratoire citoyen » est à développer avec la fédération des centres sociaux du Nord et se devra d'être une passerelle avec les projets précédents.

Enfin, d'autres projets déjà existants pourront être liés au numérique. À titre d'exemple, sur le pouvoir d'agir, l'association souhaite intégrer une interface numérique à la table de concertation, ainsi que le développement d'un média digital (« le social lab »).



Les diaporamas sont téléchargeables en ligne sur le site de l'IREV :  
<http://www.irev.fr/action/rencontre-num%C3%A9rique-contrat-ville>